 **Termes de référence**

**Pour une expertise technique court terme**

**Pour réaliser l’évaluation finale du Projet pilote de renforcement des services d’urgences pré, per et post- hospitalières dans 6 établissements hospitaliers en Guinée**

**Référence** : Evaluateur pour l’évaluation finale du Projet pilote de renforcement des services d’urgences pré, per et post- hospitalières dans 6 établissements hospitaliers en Guinée

**Domaine** : Santé / Renforcement des systèmes de santé

**Intitulé du poste** : Expert court terme - évaluation finale du Projet pilote de renforcement des services d’urgences pré, per et post- hospitalières dans 6 établissements hospitaliers en Guinée

**Pays** : République de Guinée

**Durée de la mission** : maximum 25 jours ouvrés, les missions sont sur Conakry, Labé, Kankan & Siguiri.

**Contexte**

Le système de santé guinéen a subi de nombreuses secousses et perturbations depuis les années 1990. Il subit un sous-financement chronique conjoncturel, ses ressources humaines et financières sont ou insuffisantes ou peu adaptées. Ses infrastructures sanitaires sont souvent inadaptées et parfois vétustes, et le système a pâti d’un manque de cohérence stratégique. La crise engendrée par la Maladie à Virus Ebola (MVE) qui a frappé la Guinée entre décembre 2013 et décembre 2015, a confirmé le besoin aigu de renforcement global du système de santé publique. Cette situation s’est dégradée après l'épidémie, suite aux nombreux décès au sein du personnel de santé, à la fermeture d’établissements sanitaires, et à la perte de confiance de la population dans les services de soins.

La problématique des urgences est l’une des priorités du ministère de la santé de Guinée dont l’orientation stratégique n°1 du PNDS 1 2015/2024 vise à assurer un « Renforcement de la prévention et de la prise en charge des maladies et des situations d’urgence ». Dans le cadre de la mise en œuvre de sa lettre de mission, le ministère de la santé, à travers la Direction Nationale des Etablissements Hospitaliers et de l’Hygiène Sanitaire (DNEHHS) a initié en 2017 un programme d’amélioration des urgences hospitalières. Ce programme a pour objectif général de contribuer au développement d’une offre de soins de qualité et diligents pour réduire les taux de mortalité et de complications dans les services d’urgences hospitalières. Dans le but de « renouer la confiance de la population avec son système de santé », le Ministère de la Santé et de l’Hygiène Publique a fait de « la réorganisation des Urgences hospitalières », premier point de contact des patients avec les prestataires de soins, une priorité comme indiqué dans la feuille de route fixée des autorités en 2022

* 1. **Intervention d’Expertise France en Guinée**

Expertise France est l’agence française d’expertise technique internationale, issue de la fusion, le 1er janvier 2015, des 6 principaux opérateurs français d’assistance technique. Son mandat est d’accompagner les pays partenaires dans le renforcement de leurs politiques publiques.

Le département Santé travaille sur le renforcement des systèmes de santé, notamment la formation des ressources humaines en santé, les questions de gouvernance et d’appui institutionnel.

Expertise France est présente en Guinée depuis avril 2015 et a démarré ses interventions dans le cadre de la riposte française à la maladie à virus Ebola. Expertise France intervient comme opérateur auprès du Ministère de la santé guinéenne et l’accompagne dans la mise en œuvre de plusieurs projets qui contribuent à la résilience du système de santé guinéen et à son renforcement.

Par ailleurs, à travers le département Gouvernance économique et financière, Expertise France appuie le Ministère de l’Economie et des finances guinéennes pour renforcer la fiscalité et mettre en place des corps de contrôle efficaces (Cour des comptes et Inspection générale des finances et de l’Etat).

* 1. **Rappels du Projet pilote de renforcement des services d’urgences pré, per et post- hospitalières dans 6 établissements hospitaliers en Guinée**

La problématique des urgences est l’une des priorités du ministère de la santé de Guinée dont l’orientation stratégique n°1 du PNDS 1 2015/2024 vise à assurer un « *Renforcement de la prévention et de la prise en charge des maladies et des situations d’urgence ».*

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa feuille de route, le ministère a signé en octobre 2016, des contrats de performance avec les directeurs d’hôpitaux de la ville de Conakry, portant précisément sur les urgences hospitalières. Les hôpitaux signataires de ces contrats ont bénéficié de la mise à disposition de subventions leur permettant d’atteindre les performances requises. Chaque directeur d’établissement avait comme obligations de :

* créer un cadre d’accueil humanisé pour la prise en charge des urgences ;
* assurer la prise en charge selon des protocoles par du personnel permanent ;
* assurer une disponibilité à 90% des produits pharmaceutiques destinés aux urgences, conformément à la liste définie ;
* avoir un taux de conformité des dépenses sur subventions de 100%.

Comme précédent évoqué, le ministre de la santé guinéen rappelle régulièrement lors de ses prises de parole, que l’amélioration des urgences hospitalières constitue, avec la santé communautaire, l’une de ses principales priorités. Les urgences hospitalières figurent également en tête de liste des 5 objectifs prioritaires assignés à la direction nationale des établissements hospitaliers et de l’hygiène hospitalière. Ces objectifs ont été fixés en mars 2018 au moment du renouvellement des cadres du ministère de la santé, chacun chargés d’une feuille de route comprenant 5 objectifs prioritaires à atteindre.

Expertise France, eu égard à la confiance et l’expérience acquises auprès des autorités politiques et sanitaires guinéennes, notamment par la mise en œuvre des projets initiés dans le contexte Ébola et post-Ébola, a été contacté directement par le ministre dans le but d’améliorer l’offre et la qualité des services d’urgences hospitalières.

La bonne connaissance du terrain et des acteurs, les compétences éprouvées de mise en œuvre sur diverses projets ; que ce soit pour des formations, des dotations en équipements, des apports en consommables médicaux, des travaux de construction/réhabilitation ainsi que la capacité démontrée à mobiliser un important vivier d’experts urgentistes (médecins et paramédicaux) ont été autant de facteurs de légitimité qui ont abouti à ce que l’Agence porte ce projet, en lien étroit avec la partie nationale.

A ce titre, il convient de noter que la demande du ministère de la santé guinéen intervient après la dernière mission de restitution de l’état des lieux réalisé et la présentation du plan stratégique et opérationnel à la partie nationale. Il est alors demandé à Expertise France de fournir une ébauche de projet global destiné à 45 établissements de l’ensemble des districts sanitaires pour accroitre la mobilisation des bailleurs sur ce sujet.

Pour autant la mise en œuvre de ce projet global ne pouvait être envisagée sans les préalables suivants :

* La définition d’un cadre macro ; nécessaire et préalable au déploiement d’activités de terrain,
* Une proposition de projet pilote sur les structures sanitaires étudiées lors de l’état des lieux, s’inscrivant dans la stratégie pour en valider les contours.

C’est ainsi qu’un projet pilote portant sur 6 structures sanitaires a été validé par le comité de suivi des crédits d’intervention du MEAE et du MSS du 21 juin 2018.

* 1. **Cadre logique du projet.**

**Objectif général** :Contribuer au renforcement et à l’amélioration de la prise en charge des cas d’urgence et de la qualité des soins.

**Objectif spécifique :**

1. Définir une stratégie nationale sur les urgences hospitalières et son schéma directeur
2. Poursuivre et s’appuyer sur l’expérience de mise en œuvre des actions pilotes d’organisation des urgences médico-chirurgicales dans la région de Kankan et Siguiri (portées par l’ONG « Les enfants de l’Aïr »)
3. Renforcer les capacités du personnel médical et paramédical des structures appuyées

**Résultat 1**: une stratégie nationale sur les urgences hospitalières et son schéma directeur sont élaborés et validés ;

**Résultat 2**: des actions pilotes menées sur Kankan et Siguiri permettent d’alimenter la réflexion sur la prise en charge des urgences médico- chirurgicales pour la stratégie nationale;

**Résultat 3**: des propositions de structuration d’une filière de formation sont réalisées et des formations complémentaires sont organisées à l’attention des personnels médicaux et paramédicaux des structures

Sanitaires appuyés.

1. **Objectif général de la mission d’évaluation finale**

Cette mission a pour but d’évaluer sur toute la durée du projet l’atteinte des objectifs et des résultats du projet pilote de renforcement des urgences pré per et post hospitalière, de dégager les leçons apprises du projet, et de proposer des recommandations aux parties prenantes. Cette évaluation finale prendra en compte toutes actions programmées dans le document projet.

Cette évaluation finale visera notamment à attirer l’attention des autorités guinéennes sur les points d’attentions, et à proposer des axes d’orientations stratégiques pour un passage à l’échelle nationale.

1. **Objectifs spécifiques de la mission d’évaluation finale**

Cette mission d’évaluation devra permettre d’évaluer les progrès accomplis vers la réalisation des résultats escomptés du projet. Elle permettra aussi de fournir les éléments nécessaires pour montrer la contribution du projet dans le renforcement des urgences hospitalières, et d’autre part de formuler des recommandations stratégiques et pratiques issues des leçons apprises utiles à partager avec toutes les parties prenantes incluant les bailleurs et les bénéficiaires cibles en vue de définir des interventions.

De façon spécifique, il s’agira de :

Montrer dans quelle mesure la formulation du projet ainsi que l’approche utilisée sont pertinentes pour la satisfaction des besoins identifiés ;

Mettre en exergue l’apport du projet dans la réalisation des missions et stratégies du Ministère de la Santé sur ces aspects ;

Examiner les progrès atteints dans la réalisation des produits escomptés en faisant ressortir les forces et les faiblesses ;

Analyser les facteurs qui ont affecté de façon positive ou négative l’atteinte des résultats ;

Apprécier la durabilité des résultats escomptés (renforcement institutionnel et technique, prise en charge des coûts récurrents, appropriation du changement par les bénéficiaires, etc.) ;

Apprécier la stratégie de partenariat pour réaliser les résultats ainsi que les dispositions prises pour rendre compte ;

Analyser la pertinence des indicateurs de suivi-évaluation et leur adaptation à la mesure des produits.

Examiner la contribution du projet dans la promotion du genre ;

Faire ressortir les leçons apprises de la mise en œuvre du projet et proposer des recommandations pour la prochaine phase le cas échéant

* Apprécier tant qualitativement que quantitativement les actions accomplies sur le terrain au vu des attentes initiales sur la base du document projet et des indicateurs du cadre logique.
* Montrer l’efficacité et la viabilité de l’approche utilisée sur la formation des médicaux et paramédicaux pendant la phase de mise en œuvre du projet .
* Identifier les points de vigilance et les opportunités que représente le projet pour la Guinée.
* La mesure de l’ancrage se fera sur la base des outils et procédures (juridiques, administratifs, budgétaires, techniques) mis en place pour permettre l’appropriation du projet par les autorités guinéennes et sa pérennité.

1. **Questions transversales de l’évaluation finale**

Afin d’atteindre ces objectifs, la mission de l’évaluateur inclura l’analyse des questions transversales suivantes :

* La mobilisation des ressources financières pour la mise en œuvre des activités déclinées dans le Plan stratégique des urgences hospitalières
* Pertinence et l’impact des formations reçues par les médecins, infirmiers et ambulanciers des sites du projet.
* Stratégie de plaidoyer auprès des autorités guinéennes et des partenaires techniques et financiers pour une mise à l’échelle du projet.

1. **Méthodologie et lieu de travail**

L’évaluateur pourrait effectuer ses missions selon les 4 phases suivantes (indicatives) :

* Un recueil d’information, des briefings et des entretiens auprès des équipes d’Expertise France sur le terrain et/ou au siège d’Expertise France par visio-conférence
* Un déplacement sur le terrain aux lieux de mise en œuvre du projet, avec entretiens avec les parties prenantes
* La restitution, sous forme d'un atelier sur le terrain, des résultats préliminaires de l’évaluation auprès d’Expertise France, du Ministère de la Santé guinéen, l’Ambassade de France.
* L’écriture du rapport d’évaluation, et des documents de capitalisation du projet

Durée : 25 Jours

1. **Rôle de l’évaluateur et responsable(s) hiérarchique(s) et fonctionnel(s)**

L’évaluateur doit pouvoir apporter une réponse directe et précise à tous les points contenus dans les termes de référence tout en évitant l’usage d’un langage théorique ou académique.

L’évaluateur travaillera en collaboration ou/et rencontrera les personnes suivantes :

* La chargée de projet PCI-RAM& Urgences, basé au siège d’Expertise France, et la responsable de pôle AGA au sein du Département Santé
* Le Bureau d’Expertise France à Conakry avec le coordinateur du Programme PCI-RAM& Urgence et le Chef de projet RAM/Urgences
* La Direction Nationale des Etablissement Publics et Privés, les Hôpitaux (Ignace Deen , Donka et CMC Ratoma , HR Kankan, HR Labé , HP Siguiri )
* Ambassade de France (COCAC)
* La Banque Mondiale, AFD et l’USAID et Autres.

1. **Composition de l’équipe**

L’équipe sera composée d’un évaluateur externe qui travaillera en collaboration avec l’équipe projet du siège et du terrain sous la supervision du coordinateur Programme PCI-RAM&Urgence et le Chef de projet RAM&Urgences Hospitalière.

1. **Livrables attendus de l’évaluation finale**

L’évaluation finale donnera lieu à l’élaboration des livrables suivants :

* Un atelier de restitution avec la présence des parties prenantes, avec une présentation PowerPoint, puis le compte-rendu de cet atelier

Un rapport d’évaluation incluant plusieurs parties :

* Un résumé de la mission d’évaluation (« *executive summary* »)
* Une analyse des objectifs et résultats atteints avec un narratif détaillé et les annexes correspondantes
* Les recommandations précisant les axes d’amélioration de la pertinence/efficacité/efficience/durabilité du projet
* Eventuellement, un livrable de communication qui préfigure la capitalisation du projet

1. **Langues**

Français

1. **Exigences du poste/Profil de l’évaluateur**
   1. Profil Santé publique / Gestion de projet /Suivi-évaluation de projet ou programme

* Diplôme de gestion de projet de coopération international, Suivi et Evaluation de programme de préférence (Bac +5 ou plus) avec spécialisation en santé publique
* Être titulaire d’un certificat en Suivi-Evaluation d’une institution internationale reconnue
* 5 à 10 années d’expérience en évaluation et/ou écriture de documents de synthèse sur des projets de coopération internationale et du renforcement du système de Santé
* Avoir conduit des études dans la gouvernance en santé en république de Guinée
* Avoir la maîtrise des méthodes quantitative et qualitative.
* Avoir une compétence solide en collecte, le traitement et analyse des données quantitative et qualitative.
* Avoir une expertise avérée dans l’utilisation des logiciels de statistique (SPSS, STAT, Epidata , kobotoolbox ……….)
* Avoir conduit deux (2) ou trois (3) études en santé est un atout.
* Expérience dans le renforcement de systèmes de santé, en situation de post-crise et reconstruction ;
* La connaissance approfondie du système de santé guinéen et des systèmes de santé dans la zone Afrique de l’Ouest.
* La connaissance des enjeux autour du RSS
* La connaissance du contexte de lutte contre les épidémies et/ou contre la maladie à fièvre Ebola sera un plus ;
* Une expérience en lien avec un projet de formation de ressources humaines en santé serait un plus
* Expérience en Suivi-évaluation de projet à l’international est obligatoire, notamment en Afrique de l’Ouest.
* Excellent esprit analytique et de synthèse
* Très bonne capacité rédactionnelle ;
* Très bonne capacité de présentation orale et de dialogue.
* Maitrise des outils informatiques Word, Excel et Powerpoint
  1. Documents à consulter si besoin pour la soumission de l’offre
* La fiche de présentation du projet
* Le cadre logique du projet
* Plan Stratégique des urgences hospitalières et son schéma directeur
* Rapport Etude Comparative/approfondissement des urgences
* Guide technique des urgences hospitalières
* Rapports des différents ateliers
* Liste des parties prenantes
  1. Documents à fournir par l’expert
* CV actualisé
* Lettre de motivation
* Offre technique incluant les méthodologies d’évaluation utilisées et précisant en particulier les outils d’évaluation appliqués dans ce cadre, un programme de travail, un chronogramme
* Offre financière détaillée
* Références correspondant aux évaluations déjà réalisées
* Disponibilité
  1. Dates de mission

L’évaluateur devra être disponible de préférence 20 juillet 2022.

1. **Budget et rémunération**

L’offre financière détaillée sera revue et analysée sur la base des grilles de rémunération d’Expertise France, qui se réserve le droit de négocier le montant.

La rémunération sera basée sur la soumission et acceptation des livrables sur la base des critères explications ci-dessus, ainsi que sur le nombre de jours travaillés avec fourniture des pièces justificatives correspondantes (dont feuilles de temps, factures et justificatifs des frais de voyage).

**Date limite de Soumission : 15 Juillet 2022**